

# Comité du patrimoine bâti

#### Procès-verbal

Nº de la réunion: 15

Date: le mardi 11 juin 2024

Heure: 09 h 30

Endroit: Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation

par voie électronique

Présents: Rawlson King, président et conseiller, Stéphanie Plante,

vice-présidente et conseillère, Clarke Kelly, conseiller, Jeff

Leiper, conseiller, Ariel Troster, conseillère, Christine Legault, membre, James Maddigan, membre, Carolyn

Quinn, membre

Absent(s): Vaibhavi Dhote, membre

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation aux réunions hybrides.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 25 juin 2024 dans le rapport 15 du Comité du patrimoine bâti.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le 10 juin, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le comité, est le 11 juin, à 8 h 30.

Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

- 3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Procès-verbal 14 du CPB le mardi 14 mai 2024

Adopté

- 4. Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment
  - 4.1 <u>Examen des objections aux avis d'intention de désigner le 119, rue</u>

    <u>Bradford, et le 73, rue Rideau, en vertu de la partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario</u>

Dossier : ACS2024-PDB-RHU-0052 – Baie (quartier 7); Rideau-Vanier (quartier 12)

Le délai réglementaire de 90 jours pour l'examen de cette demande, exigé en vertu de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario, prendra fin le 17 août 2024.

Ashley Kotarba, urbaniste II et MacKenzie Kimm, urbaniste III, Direction de la planification du patrimoine, résument les recommandations du rapport et répondent aux questions du Comité. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal. Lesley Collins, gestionnaire de programme, Direction de la planification du patrimoine, est aussi présente pour répondre aux questions du Comité.

Les membres du comité ont reçu une lettre d'appui de David Flemming, Patrimoine Ottawa, dont une copie est conservée au greffe municipal.

Les personnes suivantes prennent ensuite la parole pour commenter les recommandations du rapport :

- Janet Durno, opposée aux recommandations;
- David Flemming, Patrimoine Ottawa, en faveur.

Au terme des délibérations, le Comité adopte les recommandations du rapport telles quelles.

### Recommandations du rapport

Que le Comité du patrimoine bâti recommande ce qui suit au Conseil:

- 1. Ne pas retirer l'avis d'intention de désigner la propriété située au 119, rue Bradford, et poursuivre le processus de désignation en vertu de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario.*
- 2. Ne pas retirer l'avis d'intention de désigner la propriété située au 73, rue Rideau, et poursuivre le processus de désignation en vertu de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*.

**Adopté** 

4.2 <u>Désignation du 94, avenue Beechwood (également connu sous le nom de 98, avenue Beechwood), du 241, avenue Marier, et du 275, boulevard St-Laurent, en vertu de la partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario.</u>

Dossier : ACS2024-PDB-RHU-0045 – Rideau-Vanier (quartier 12); Rideau-Rockcliffe (quartier 13)

Les membres du comité ont reçu une lettre d'appui de David Flemming, Patrimoine Ottawa, dont une copie est conservée au greffe municipal.

Le Comité adopte les recommandations du rapport telles quelles.

### Recommandations du rapport

Que le Comité du patrimoine bâti recommande ce qui suit au Conseil:

- 1. Publier un avis d'intention de désigner la propriété située au 94, avenue Beechwood (également connu sous le nom de 98, avenue Beechwood), en vertu de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, conformément à la déclaration de la valeur sur le plan du patrimoine faisant l'objet du document 5 ci joint.
- 2. Publier un avis d'intention de désigner la propriété située au 241, avenue Marier, en vertu de la partie IV de la *Loi sur le*

patrimoine de l'Ontario, conformément à la déclaration de la valeur sur le plan du patrimoine culturel faisant l'objet du document 7 ci-joint.

3. Publier un avis d'intention de désigner la propriété située au 275, boulevard St Laurent, en vertu de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, conformément à la déclaration de la valeur sur le plan du patrimoine culturel faisant l'objet du document 9 ci-joint.

Adopté

4.3 <u>Désignation des 149, 152, 156-158, 198 et 217, rue Rideau en vertu de la partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario</u>

Dossier: ACS2024-PDB-RHU-0048 – Rideau-Vanier (quartier 12)

Lauren Luchenski, coordonnatrice de la recherche sur le patrimoine bâti, Direction de la planification du patrimoine, présente les recommandations du rapport. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal. Les membres du personnel suivants sont aussi présents pour répondre aux questions du Comité :

- Lesley Collins, gestionnaire de programme, Direction de la planification du patrimoine;
- MacKenzie Kimm, urbaniste III, Direction de la planification du patrimoine.

Les membres du Comité ont reçu de la correspondance, dont une copie est conservée au greffe municipal, de la part des personnes suivantes :

- Sylvie Bigras, Association communautaire de la Basse-Ville, en faveur;
- David Flemming, Patrimoine Ottawa, en faveur;
- Roberto D. Aburto, Dentons, opposé.

Les personnes suivantes prennent ensuite la parole pour commenter les recommandations du rapport :

- Roberto D. Aburto, Dentons, opposé;
- Schuyleur Seccaspina, opposé;
- David Flemming, Patrimoine Ottawa, en faveur.

Au terme des délibérations, le Comité adopte les recommandations du rapport telles quelles.

### Recommandations du rapport

Que le Comité du patrimoine bâti recommande au Conseil :

- 1. D'émettre un avis d'intention de désigner le 149, rue Rideau aux termes de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, conformément à la Déclaration de la valeur de patrimoine culturel faisant l'objet du document 4 ci-joint;
- 2. D'émettre un avis d'intention de désigner le 156, rue Rideau (comprenant les 152 et 156-158, rue Rideau) aux termes de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, conformément à la Déclaration de la valeur de patrimoine culturel faisant l'objet du document 6 ci-joint;
- 3. D'émettre un avis d'intention de désigner le 198, rue Rideau aux termes de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, conformément à la Déclaration de la valeur de patrimoine culturel faisant l'objet du document 9 ci-joint; et
- 4. D'émettre un avis d'intention de désigner le 217, rue Rideau aux termes de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, conformément à la Déclaration de la valeur de patrimoine culturel faisant l'objet du document 11 ci-joint.

Adopté

4.4 <u>Mise en œuvre du projet de loi 23: Les districts de conservation du</u> patrimoine

Dossier : ACS2024-PDB-RHU-0046 - À l'échelle de la ville

Greg MacPherson, urbaniste II, Direction de la planification du patrimoine, résume les recommandations du rapport et répond aux questions du Comité. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Lesley Collins, gestionnaire de programme, Direction de la planification du patrimoine, est aussi présente pour répondre aux questions du Comité.

Les membres du Comité ont reçu de la correspondance, dont une copie est conservée au greffe municipal, de la part des personnes suivantes :

- Emily Addison, Hintonburg Community Association, en faveur;
- David Flemming, Patrimoine Ottawa, en faveur;
- Sandra Milton, Association communautaire de la Basse-Ville, en faveur.

Les personnes suivantes prennent ensuite la parole pour commenter les recommandations du rapport :

- Hunter McGill, Centretown Community Association, en faveur;
- David Flemming, Patrimoine Ottawa, en faveur;
- Michele Hayman, Rockcliffe Park Residents Association, qui a des réserves.

Au terme des délibérations, le Comité adopte les recommandations du rapport telles quelles.

## Recommandations du rapport

Que le Comité du patrimoine bâti recommande au Conseil municipal :

- 1. de demander au personnel de la Ville d'établir les études et les plans des DCP ci-après:
  - a. Triangle d'or;
  - b. parc Dundonald et îlots environnants;
  - c. rue Bank dans le centre-ville;
- de demander au personnel de la Ville d'établir les évaluations de la viabilité des DCP ci-après et de rendre compte, au Comité du patrimoine bâti et au Conseil municipal, de ses constatations :
  - a. Beaverbrook;
  - b. parc Macdonald Gardens et îlots environnants;

- c. rue Wellington Ouest et rues environnantes dans Hintonburg;
- d. promenade Island Park;
- e. secteurs recommandés pour d'éventuels DCP dans le cadre de l'Étude du paysage culturel du canal Rideau;
- 3. de prendre connaissance, pour information, de la liste priorisée des études, plans et évaluations de la viabilité des DCP projetés, qui s'étend à toute la ville et qui est reproduite dans la pièce 1;
- 4. de prendre connaissance, pour information, des mises à jour relatives aux plans des districts de conservation du patrimoine existants;
- 5. de prendre connaissance, pour information, de la mandature des études des districts de conservation du patrimoine, reproduite ci-joint dans la pièce 2;
- 6. de prendre connaissance, pour information, de la mandature des évaluations de la viabilité des districts de conservation du patrimoine, reproduite ci-joint dans la pièce 3.

Adopté

- 5. Bureau du greffe municipal
  - 5.1 Rapport de situation demandes de renseignement et motions du Comité du patrimoine bâti pour la période se terminant le 24 mai 2024

Dossier: ACS2024-OCC-CCS-0058 - À l'échelle de la ville

Recommandation du rapport

Que le Comité du patrimoine bâti prenne connaissance de ce rapport.

Reçu

6. Points à huis clos

Il n'y a aucun point à huis clos.

7. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

	Il n'y a aucun avis de motion.	
8.	Demandes de renseignements	
	Il n'y a aucune demande de renseignements	S.
9.	Autres questions	
	Il n'y a aucune autre question.	
10.	Levée de la séance	
	Prochaine réunion	
	Le 9 juillet 2024	
	La séance est levée à 11 h 48.	
	Original signé par M. Blais,	Original signé par Conseiller R.
	Coordonnatrice de comité	King, Président